



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E101179

VALABLE JUSQU'AU 20/11/2023

ÉDITÉ LE 05/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/09/2011

Forme juridique : EI

Capital : 0

Raison sociale : M2O ENTREPRISES

105 ZE LE BOIS DES FAYES
16410 DIRAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 534 564 315

Siret : 534 564 315 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0067371

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301845892

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 301845892

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2021

Téléphone : 05 45 37 38 42

Portable : 06 73 40 18 41

Fax :

Site Internet :

E-mail : m2o@hotmail.fr

Responsabilité légale :

DELEFOSSE CLÉMENT CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/02/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	11/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	22/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/02/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.